

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2024

Plan de cours
CRI 3013 L —Analyse de la criminalité
Lundi de 15h30 à 18h30

Chargé de cours : Maurice Robitaille
Disponibilités : avant chaque cours et sur rendez-vous
maurice.robitaille@umontreal.ca

Descripteur du cours

Stratégies d'analyse des variations de la criminalité dans le temps et l'espace. Analyse de la structure de la criminalité, analyse cartographique et analyse d'impact.

Objectifs du cours

Ce cours vise à approfondir les connaissances relatives à l'analyse des variations de la criminalité dans le temps et l'espace. L'étudiant devra apprendre à utiliser les principaux logiciels d'analyse de même que se familiariser avec les différentes sources de données relatives au phénomène criminel. Il devra être en mesure d'analyser des données sur la criminalité et de les interpréter avec l'aide des principales théories pertinentes.

Approche pédagogique

Ce cours prend la forme de cours magistraux où chaque séance couvre un aspect spécifique de l'analyse de la criminalité (c.-à-d. sources de données, analyses, théories). La présentation d'exemples est favorisée afin de faciliter la compréhension des notions enseignées. Une introduction aux principaux logiciels utilisés en analyse de la criminalité est prévue lors de certaines des séances (il n'y aura pas d'exercices en laboratoire).

Les diapositives des présentations seront disponibles la veille du cours sur StudiUM. À noter que des lectures sont prévues pour chaque séance. Il est conseillé de faire les lectures avant la séance de cours.

Livre obligatoire : Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Presses de l'Université de Montréal.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Pondération des évaluations

<i>Outils d'évaluation</i>	<i>Pondération</i>	<i>Date</i>
Examen intra	25%	26 février 2024
Examen final	25%	29 avril 2024
Travail #1 – Rapport d'analyse tactique	25%	11 mars 2024
Travail #2 – Rapport d'analyse stratégique	25%	15 avril 2024

Présentation des évaluations

1. Examen intra (25 %)

L'examen intra aura lieu le 26 février 2024 de 15h30 à 18h30. Il portera sur la matière et les textes vus lors des cours 1 à 6. L'examen comportera des questions à choix multiples, à court et à long développement. Aucune documentation n'est permise lors de l'examen.

2. Examen final (25 %)

L'examen aura lieu le 29 avril 2024 de 15h30 à 18h30. Il portera sur la matière et les textes vus lors des cours 7 à 11. L'examen comportera des questions à choix multiples, à court et à long développement. Aucune documentation n'est permise lors de l'examen.

3. Travail #1 (25 %)

Seul ou en équipe de deux, les étudiants doivent produire une analyse tactique à partir de registres téléphoniques obtenus à la suite d'un crime. Il s'agira notamment d'une analyse temporelle, d'une analyse spatiale et de la réponse à des questions précises du demandeur du produit d'analyse. Le thème et l'unité d'analyse sera transmis par le chargé de cours. Le travail ne doit pas dépasser 5 pages (rédigé à interligne 1,5 en Times New Roman 12 ou Arial 11). Des consignes supplémentaires seront données en classe.

4. Travail #2 (25 %)

Seul ou en équipe de deux, les étudiants doivent produire une analyse stratégiques à partir de données publiques provenant du SPVM et de Statistiques Canada. Il s'agira notamment d'une comparative, temporelle et spatiale sur le crime choisi lors du travail #1. Le thème et l'unité d'analyse sera transmis par le chargé de cours. Le travail ne doit pas dépasser 10 pages (rédigé à interligne 1,5 en Times New Roman 12 ou Arial 11). Des consignes supplémentaires seront données en classe.

Les travaux seront évalués sur la clarté de la présentation, la qualité de l'analyse et le support visuel. 10 % de la note est accordé à la qualité du français. Le travail doit être remis avant minuit le 15 avril 2024, sur StudiUM.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Éléments de contenu, lectures et travaux

Cours	Date	Déroulement
1	8 janvier 2024	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de cours et des évaluations • La recherche et l'analyse • Introduction à l'analyse de la criminalité (crime, criminalité, criminel) • Les différents types d'analyse (stratégique et tactique) <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit traité d'analyse criminelle – Chapitre 1 (p. 11-23) • Fortin, F., Rossy, Q., Boivin, R. et Ribaux, O. (2019). Le rôle de l'analyste en milieu policier : enjeux, problèmes et vecteurs de changement. Dans M. Cusson, • O. Ribaux, É. Blais et M. M. Raynaud (dir.), Nouveau traité de sécurité. Sécurité intérieure et sécurité urbaine (p. 257-265). Montréal, Québec : Hurtubise.
2	15 janvier 2024	<p>Les sources de données 1 – le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'histoire de la DUC1 • Le classement des infractions et la gravité des crimes • Présentation des tableaux de Statistique Canada

		<p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit traité d'analyse criminelle – Chapitre 1 (p. 25-48) • Boivin, R. (2013). Une mesure de la gravité moyenne des crimes enregistrés par la police. <i>Criminologie</i>, 46(2), 221-241.
3	22 janvier 2024	<p>Les sources de données 2 – le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différences entre la DUC1 et la DUC2 • L'utilité de la DUC2 • Présentation d'Excel <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faubert, C., Montmagny Grenier, C. et Boivin, R. (2015). Décisions policières sous la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. L'influence du sexe et de l'apparence ethnique. <i>Criminologie</i>, 48(1), 235-259.
4	29 janvier 2024	<p>Les sources de données 3 – les autres sources de données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les appels de service, les interpellations, les perquisitions, les saisies, les informateurs, les sondages, les données bancaires, les données de compagnie cellulaire • Explication du travail de session <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit traité d'analyse criminelle – Chapitre 2 (p. 49-65) • Lebeau, A., Wemmers, J. A., Cyr, K. et Chamberland, C. (2014). Comparaison de deux enquêtes de victimisation. <i>Criminologie</i>, 47(1), 105-126.
5	5 Février 2024	<p>Cartographie et géocriminologie 1 – notions de base</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions de base en géocriminologie • Les formes : lignes, points et polygones • Les systèmes d'information géographique • Présentation de Google Maps • Interprétation des données cellulaires <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit traité d'analyse criminelle – Chapitre 4 (p. 81-94) • Ratcliffe, J. (2010). Crime mapping: spatial and temporal challenges. Dans <i>Handbook of quantitative criminology</i> (p. 5-24). Springer, New York, NY.
6	12 février 2024	<p>Cartographie et géocriminologie 2 – limites et leçons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les limites de la géo criminologie • Les leçons de la géo criminologie <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit traité d'analyse criminelle – Chapitre 4 (p. 94-101)

7	19 février 2024	<p>L'analyse temporelle 1 – notions de base</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les tendances de la criminalité • Les unités d'analyse : années, mois, jours, heures, minutes • L'analyse de séries chronologiques <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit traité d'analyse criminelle – Chapitre 5 (p. 103-123) • Ouimet, M. (2016). La criminalité à travers le temps. Dans M. Ouimet, <i>Les causes du crime</i> (p. 491-510). Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval
8	26 février 2024	Examen intra (25 %)
	4 mars 2024	Semaine de lecture
9	11 mars 2024	<p>L'analyse temporelle 2 – limites et exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemple : la disponibilité des armes à feu • Peut-on prédire la criminalité ? <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reeves-Latour, M. et Blais, É. (2014). L'effet de la disponibilité des armes à feu sur les taux d'homicides au Québec de 1974 à 2006: une analyse de séries chronologiques. <i>Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice</i>, 56(1), 105-136. <p>Remise du premier travail – Rapport d'analyse tactique – 25%</p>
10	18 mars 2024	<p>L'analyse comparative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparer différentes unités : pays, provinces, régions administratives, villes, quartiers, secteurs, segments de rue • Les données du recensement • La desserte policière au Québec <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit traité d'analyse criminelle – Chapitre 3 (p. 67-80)
11	25 mars 2024	<p>Analyser la criminalité 1 – Retour sur les théories centrales à l'analyse de la criminalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix rationnel et la dissuasion • Les activités routinières • Les patrons criminels • Les déclencheurs du crime <p>Lecture pour le cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouimet, M. (2016). L'approche coût-bénéfice. Dans M. Ouimet, <i>Les causes du crime</i> (p. 399-408). Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval. • Ouimet, M. (2016). La théorie des activités routinières et la décision criminelle. Dans M. Ouimet, <i>Les causes du crime</i> (p. 409-418). Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université

		Laval.
	1^{er} avril 2024	Congé Pascal
12	8 avril 2024	<p>Analyser la criminalité 2 – Expliquer les variations géographiques et temporelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les opportunités criminelles • La désorganisation sociale • La démographie • L'utilisation de modèles statistiques en analyse <p><u>Lecture pour le cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouimet, M. (2016). Facteurs macrosociologiques jouant sur la criminalité. Dans M. Ouimet, <i>Les causes du crime</i> (p. 431-468). Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
13	15 avril 2024	Période de consultation pour le travail de session
14	22 avril 2024	<p>Révision pour l'examen final</p> <p>Remise du travail de session – 25 %</p>
15	29 avril 2024	Examen final – 25%

Lectures et références bibliographiques

Andresen, M. A. (2020). *Environmental criminology: evolution, theory, practice*. Londres, Royaume-Uni : Routledge, Taylor & Francis Group.

Andresen, M. (2015). *The science of crime measurement: Issues for spatially referenced data*. Abingdon, Royaume-Uni : Routledge.

Baumer, E. P. et Wolff, K. T. (2014). Evaluating contemporary crime drop(s) in America, New York City, and many other places. *Justice Quarterly*, 31(1), 5-38.
<https://doi.org/10.1080/07418825.2012.742127>

Boba Santos, R. (2017). *Crime analysis with crime mapping*: Fourth edition. Los Angeles : Sage Publications, Inc.

Boivin, R. et Melo, S. N. (2019). The concentration of crime at place in Montreal and Toronto. *Canadian Journal of Criminology*, 61(2), 46-65.

Braga, A.A., Papachristos, A.V. et Hureau, D.M. (2014) The effects of hot spots policing on crime: An updated systematic review and meta-analysis. *Justice Quarterly* 31, 633- 663.

Brantingham, P. J., et Brantingham, P. L. (1993). *Environment, routine, and situation: Toward a pattern theory of crime*. New Brunswick : Transaction Publishers.

Chamlin, M. B., et Cochran, J. K. (2004). An excursus on the population size-crime relationship. *Western Criminology Review*, 5, 119-130.

Cohen, L. E. et Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, 44, 588-608.

Cusson, M. (2011). Les cycles de la criminalité et de la sécurité. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 64(2), 131-154.

Felson, M. et Eckert, M. (2018). *Crime and everyday life*, 6th edition. Thousand Oaks, CA : Sage.

Guerette, R.T. et Bowers, K.J. (2009). Assessing the extent of crime displacement and diffusion of benefits: A review of situational crime prevention evaluations. *Criminology*, 47(4), 1331-1368.

Haberman, C.P. (2017). Overlapping Hot Spots? *Criminology & Public Policy*, 16(2), 633-660.

Loubet Del Bayle, J.-L. (2000). *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.

Ouimet, M. (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*. Montréal : Presses de l'Université Laval.

Piquero, A.R. et Weisburd, D. (eds.). *Handbook of quantitative criminology*. New York : Springer.

Ratcliffe, J. (2004). The Hotspot matrix: A framework for the spatio-temporal targeting of crime reduction. *Police Practice and Research*, 5, 5-23.

Weisburd, D., Bernasco, W. et Bruinsma, G.J.N. (eds.). *Putting crime in its place: Units of analysis in geographic criminology*. New York : Springer.

Walker, J.T. et Drawve, G.R. (2018). *Foundations of crime analysis: Data, analyses and mapping*. Abingdon : Routledge.

Wortley, R. et Mazerolle, L. (eds.) (2008). *Environmental criminology and crime analysis*. Cullompton, UK : Willan.

Ressources pédagogiques

Guide de recherche en criminologie : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/criminologie>

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Protocole_formulaire_re_vision_notes_form.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Avis_absence_examen_form-19-28mai-2020.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/>

et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Politique sur le français (article 6)

La correction de la langue compte parmi les critères d'évaluation des travaux. Jusqu'à 10 % des points pourront être enlevés dans l'éventualité d'une pauvre qualité de la langue française.